



C/29/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 2 octobre 1995

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

### **Vingt-neuvième session ordinaire Genève, 17 octobre 1995**

#### RAPPORT SUR LES ACTIVITES MENEES PENDANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1995

*Document établi par le Bureau de l'Union*

#### I. COMPOSITION DE L'UNION

1. Le 14 septembre 1995, le Portugal a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci entrera en vigueur à l'égard du Portugal le 14 octobre.
2. À compter de cette date, l'Union comprendra 28 États membres : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Uruguay. Tous sont parties à l'Acte de 1978, à l'exception de la Belgique et de l'Espagne qui sont parties à l'Acte de 1961 modifié par l'Acte additionnel de 1972.
3. Conformément à l'article 32.3) de l'Acte de 1978, "tout État qui n'est pas membre de l'Union et qui n'a pas signé le présent Acte demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions du présent Acte".

4. Par lettre en date du 27 janvier, le Chili a demandé l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec l'Acte de 1978.
5. Par lettre en date du 19 avril, le Paraguay a aussi demandé le même type d'avis du Conseil.
6. Lors de sa douzième session extraordinaire, tenue le 28 avril, le Conseil a pris une décision positive à l'égard des deux demandes susmentionnées.
7. A la date du présent document, le Bureau de l'Union a été informé que la République du Bélarus préparait une demande d'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les Actes de 1978 et de 1991 de la Convention.
8. Le tableau qui figure à l'annexe du présent rapport résume la situation des divers États au regard des différents Actes de la Convention au 30 septembre 1995.

## II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

### Conseil

9. Le Conseil a tenu sa douzième session extraordinaire le 28 avril, sous la présidence de M. Bill Whitmore (Nouvelle-Zélande), pour répondre aux demandes d'avis formulées par le Chili et le Paraguay selon l'article 32.3) de l'Acte de 1978.

### Comité consultatif

10. Le Comité consultatif a tenu sa quarante-neuvième session le 28 avril, sous la présidence de M. Bill Whitmore. Ses travaux ont porté sur les questions suivantes : la prolongation de la nomination du Secrétaire général adjoint jusqu'au 30 novembre 2001, un rapport des représentants des États membres sur l'évolution de la situation concernant la mise en application de l'Acte de 1991, le projet de base de données centrale de l'UPOV sur disque compact ROM concernant la protection des obtentions végétales, l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC") et la protection des obtentions végétales, ainsi que la biodiversité, les ressources phylogénétiques et la protection des obtentions végétales.

### Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

11. Pour les travaux de ces organes, on se reportera aux documents C/29/9, C/29/10 et C/29/10 Add.

## III. SÉMINAIRES

12. Le 13 mars s'est tenu à San José (Costa Rica) un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, organisé conjointement par le Bureau de l'Union et le Ministère costa-ricien de la justice. Des exposés ont été présentés sur les aspects généraux et techniques de la protection des obtentions végétales, l'Acte de 1991, la protection des obtentions végétales aux Pays-Bas et les conséquences de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC") pour le Costa Rica.

13. Le 15 mars s'est tenu à Guatemala un séminaire national sur la protection des obtentions végétales et les activités de sélection, organisé conjointement par le Bureau de l'Union et l'Office de la propriété industrielle qui relève du Ministère guatémaltèque de l'économie. Des exposés ont été présentés sur la production des semences au Guatemala, les caractéristiques générales de l'Office de la propriété industrielle, les aspects généraux et techniques de la protection des obtentions végétales, l'Acte de 1991 et la protection des obtentions végétales aux Pays-Bas.

14. Du 3 au 5 mai s'est tenu à Pretoria (Afrique du Sud) un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, organisé par le Bureau de l'Union en collaboration avec le Département sud-africain de l'agriculture et avec le concours financier de l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni. Ce séminaire était destiné aux États membres de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). Des exposés ont été présentés sur les aspects généraux et techniques de la protection des obtentions végétales, l'Acte de 1991, les droits des obtenteurs en Afrique du Sud, en Suède, au Royaume-Uni et au Zimbabwe, les droits de propriété intellectuelle et l'industrie des semences, ainsi que sur la protection des obtentions végétales et les plantes multipliées par voie végétative en Afrique du Sud. Les représentants des États participants ont soumis des rapports sur la situation actuelle de l'amélioration des plantes et de l'industrie des semences dans leurs pays.

#### IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

15. Le 3 janvier, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Eugen M. Stashkov, Directeur général de l'Office d'État pour la protection de la propriété industrielle de la République de Moldova, afin de lui communiquer des observations concernant un projet de loi sur la protection des obtentions végétales en Moldova.

16. Le 9 janvier, le Bureau de l'Union a reçu du Ministre d'État brésilien pour l'agriculture, les approvisionnements et la réforme agraire une lettre dans laquelle celui-ci lui annonçait la tenue, en mai 1995, d'un séminaire national sur la protection des obtentions végétales et l'invitait à y être représenté.

17. Le 18 janvier, le Bureau de l'Union a écrit à M. R.S. Paroda, Directeur général du Conseil indien de la recherche agricole, au sujet de la possibilité d'organiser un séminaire en Inde.

18. Le 24 janvier, le Secrétaire général adjoint a participé à une réunion au cours de laquelle M. Adrian Otten, Directeur de la Division de la propriété intellectuelle et des investissements

(GATT/OMC) et M. Matthijs Geuze, Conseiller de cette division, ont présenté à des fonctionnaires de l'OMPI un exposé concernant l'Accord sur les ADPIC.

19. Le 26 janvier, le Bureau de l'Union a correspondu avec Mme Margellou, Directrice des relations internationales et des affaires juridiques de l'Organisation de la propriété industrielle, à Athènes (Grèce), au sujet de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

20. Les 30 et 31 janvier, un fonctionnaire de l'Union a participé, à Lima (Pérou), à la deuxième réunion du Comité sous-régional pour la protection des obtentions végétales du Groupe andin.

21. Le 31 janvier, le Bureau de l'Union a écrit à M. Akil A. Azimov, Directeur du Comité d'État pour la science et la technique de l'Ouzbékistan, au sujet de la déclaration provisoire sur les produits de la sélection adoptée par le Conseil des ministres de l'Ouzbékistan.

22. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Luiz Antonio Barreto de Castro, Secrétaire à la coordination des programmes au Ministère des sciences et des techniques, à Brasilia (Brésil), au sujet de certains aspects des Actes de 1978 et 1991.

23. Le 1er février, le Secrétaire général a reçu une note de la Mission permanente du Chili dans laquelle celle-ci demandait l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de la loi chilienne avec l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

24. Le 1er février, un fonctionnaire de l'Union s'est rendu à l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou (INDECOPI) où il a rencontré Mme Begoña Venero Aguirre, Chef du Bureau des inventions et des nouvelles techniques, qui est chargée, entre autres, de l'application au Pérou de la Décision No 345 de la Commission de l'Accord de Carthagène relative à la protection des obtentions végétales.

25. Le 2 février, un fonctionnaire de l'Union s'est rendu à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), à Quito (Équateur), où il a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales. Il a ensuite rencontré M. Diego Montalvo Escobar, Directeur de la Direction nationale de la propriété industrielle, et d'autres fonctionnaires de cet organisme.

26. Le même jour, il s'est rendu au Ministère équatorien de l'agriculture où il a rencontré M. Eduardo Mayacela, Chef de la Division du ministère chargée des facteurs de production, M. Nelson Peñafiel, Directeur de la Direction nationale de l'agriculture et de l'élevage, M. Manuel Santillan Vinuesa, du Ministère de l'industrie, du commerce, de l'intégration et de la pêche, et M. Ignacio Pérez Arteta, Sous-secrétaire, qui lui ont fait part du désir de l'Équateur d'adhérer à la Convention UPOV.

27. Le 3 février, le Secrétaire général a écrit à M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, au sujet de la sixième session de la Commission des ressources phylogénétiques de la FAO.

28. Le 3 février, un fonctionnaire de l'Union s'est rendu à l'Institut colombien de l'agriculture et de l'élevage (ICA) où il a rencontré Mme Luz Alba Cruz de Urbina, Directrice

générale adjointe de l'ICA, et M. Jorge Suárez Corredor, Directeur de la Division des semences de l'Institut, ainsi que d'autres fonctionnaires.

29. Le 21 février, le Bureau de l'Union a écrit à M. Dacio Castello, Directeur de la Direction générale de la propriété intellectuelle du Honduras, pour lui communiquer des informations concernant la protection des obtentions végétales.

30. Les 21 et 22 février, un groupe de rédaction, composé de Mme Carmen Gianni (Argentine), M. José-M. Elena Rosselló (Espagne), M. Bart Kiewiet (Pays-Bas) et M. Henning Kunhardt (Allemagne), s'est réuni au Bureau de l'UPOV pour examiner le projet de loi type.

31. Le 28 février, le Secrétaire général a écrit à M. Alexander Chikvaïdze, Ministre géorgien des affaires étrangères, pour répondre à une demande d'assistance dans le domaine de la protection des obtentions végétales.

32. Les 2 et 3 mars, le Secrétaire général adjoint a rencontré, à Port of Spain, les membres d'un comité créé pour revoir les lois de propriété intellectuelle à Trinité-et-Tobago et a examiné les propositions du comité concernant la protection des obtentions végétales.

33. Le 6 mars, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Juan Manuel Ramírez Pérez, Directeur général de l'Institut Colombien de l'agriculture et de l'élevage (ICA), M. Jorge E. Suárez Corredor, Chef de la Division des semences de l'ICA, Mme Ana Luisa Diaz Jiménez, Chef de l'Unité de certification et d'enregistrement des semences relevant de cette division, et M. Alejandro Mendoza Osorio, Chef de l'Unité de contrôle de la qualité des semences dans cette même division, afin d'examiner les mesures qui sont prises pour appliquer la législation colombienne sur la protection des obtentions végétales. Assistait également aux entretiens, en qualité d'observateur, Mme Begoña Venero Aguirre, Chef du Bureau des inventions et des nouvelles techniques de l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI) du Pérou, qui est chargée notamment de l'application de la Décision No 345 au Pérou.

34. Le Secrétaire général adjoint a ensuite rencontré des fonctionnaires du Bureau de la coopération internationale du Ministère colombien de l'environnement et a répondu à des questions sur l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

35. Les 7 et 8 mars, le Secrétaire général adjoint a participé, à Santa Fe de Bogotá, à un séminaire international organisé par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Université d'Amsterdam, qui avait pour thème "Les effets des droits de propriété intellectuelle sur l'agriculture dans les pays en développement". Au cours de ce séminaire, un rapport a été présenté sur l'étude de l'incidence des droits des obtenteurs dans les pays en développement, fondée sur l'expérience de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, du Mexique et de l'Uruguay.

36. Au cours de ce même séminaire, le Secrétaire général adjoint a rencontré Mme Nora Olembo, Chef de l'Office kényen de la propriété industrielle, qui lui remis un exemplaire du règlement d'application de la loi kényenne de 1971 sur les semences et les variétés végétales pour ce qui est des droits d'obtenteur.

37. Le 9 mars, le Secrétaire général adjoint et M. Huib Ghijsen, Chef du Département de l'enregistrement et des droits des obtenteurs à Wageningen (Pays-Bas), ont rencontré le Secrétaire général du Ministère panaméen du commerce et de l'industrie, M. José Donoso, le Directeur national du commerce au sein dudit ministère, M. Rodolfo Espino, et la Directrice générale de l'enregistrement de la propriété industrielle au Panama, Mme Luz Celeste Ríos de Davis, ainsi que de hauts fonctionnaires de l'enregistrement. Ils ont examiné la question de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et la possibilité d'organiser un séminaire national sur ce thème.

38. Le 10 mars, le Secrétaire général adjoint et M. Ghijsen ont rencontré des fonctionnaires de l'Institut panaméen de recherche agronomique.

39. Le 13 mars, à l'occasion du séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, le Secrétaire général adjoint et M. Ghijsen ont rencontré, à San José, le Vice-ministre costa-ricien de la justice, Mme Monica Blanco, et la Directrice de l'Office costa-ricien de la propriété intellectuelle, Mme Liliana Alfaro.

40. Le 14 mars, le Secrétaire général adjoint et M. Huib Ghijsen se sont rendus au Ministère costa-ricien du commerce extérieur, où ils ont rencontré M. Fernando Ocampo, Conseiller auprès du Ministre. Ils ont ensuite rendu visite à M. Ricardo Garrón, Vice-président de l'Assemblée nationale, et sont passés à l'Office de la propriété intellectuelle, au Registre national du Ministère de la justice.

41. Plus tard, ils se sont rendus au Ministère costa-ricien de l'agriculture et de l'élevage, où ils ont été reçus par M. Oscar Campos Chavarria, Vice-ministre. Étaient également présents M. Bernardo Mora Brenes, Directeur de la recherche agronomique au sein du ministère, M. José Manuel Rodríguez, Président du Comité directeur de l'Office national des semences, et Mme Ana Corina Guevara Fernandez, Directrice générale de l'Office national des semences, ainsi que d'autres fonctionnaires. Ils ont examiné la situation de la protection des obtentions végétales au Costa Rica et le projet de règlement établi dans le cadre de la loi nationale sur les semences en vigueur dans le but de créer un système de protection des obtentions végétales au Costa Rica.

42. Le 15 mars, le Secrétaire général adjoint et M. Huib Ghijsen ont participé, à Guatemala (Guatemala), à un séminaire national sur la protection des obtentions végétales et les activités d'amélioration des plantes, qui était organisé conjointement par l'UPOV, la Chambre de commerce du Guatemala et l'Office de la propriété industrielle relevant du Ministère de l'économie. Le séminaire a été ouvert par Mme Irma Luz Toledo Peñate, Vice-ministre de l'économie, et par M. Fernando Vargas, Vice-ministre de l'agriculture.

43. Le 16 mars, le Secrétaire général adjoint et M. Huib Ghijsen ont visité des centres de recherche agricole du Guatemala.

44. Du 19 au 23 mars, un fonctionnaire de l'Union a participé, en qualité d'observateur, à une réunion du Conseil du réseau de semences de la WANA (Asie de l'Ouest et Afrique du Nord). Ce réseau est organisé par le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA). La réunion du conseil était convoquée par l'ICARDA, avec l'appui du Ministère turc de l'agriculture. La réunion a été ouverte par M. Refaeddin Sahin, Ministre turc de l'agriculture, qui a indiqué qu'une loi sur la protection des obtentions végétales avait

été promulguée en Turquie en 1994. D'autres informations concernant des faits nouveaux et l'élaboration de lois sur la protection des obtentions végétales ont été communiquées par les participants de Chypre, de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie.

45. Le 27 mars, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Saparbay A. Eminov, Chef du Comité intersectoriel des techniques et du traitement de l'information, relevant du Conseil des ministres du Turkménistan, et de M. Bayram O. Kazakov, Chef du Département des techniques nouvelles et de l'éducation auprès du même organe, lesquels ont reçu des informations sur la protection des obtentions végétales.

46. Le 3 avril, le Bureau de l'Union a reçu une lettre de M. Carlos Alberto Pflingst, Directeur par intérim de la Direction paraguayenne des semences, dans laquelle celui-ci demandait que le Conseil de l'UPOV examine au cours de sa session extraordinaire, le 28 avril 1995, la conformité de la loi paraguayenne avec la Convention UPOV.

47. Le 6 avril, le Secrétaire général adjoint a eu un entretien téléphonique avec M. Roman O. Omorov, Chef du Département des brevets du Kirghizistan, au sujet de la possibilité d'organiser un séminaire régional de l'UPOV à l'intention des pays d'Asie centrale, qui se tiendrait à Bishkek.

48. Le 6 avril, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Rigoberto Gauto, chargé d'affaires de la Mission permanente du Paraguay à Genève, pour examiner la demande de son gouvernement qui souhaitait avoir l'avis du Conseil sur la conformité de la législation paraguayenne avec la Convention UPOV.

49. Le 26 avril, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite des membres de la délégation de la République de Corée qui participaient, en qualité d'observateurs, à la trente-cinquième session du Comité administratif et juridique. Ils ont exposé la situation pour ce qui est de la mise en place d'un système de protection des obtentions végétales dans leur pays et ont posé diverses questions.

50. Le 26 avril également, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Kristo Iliev, Président de l'Office bulgare des brevets, qui l'a informé sur les intentions de son pays en matière de législation sur la protection des obtentions végétales.

51. Le 27 avril, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Yuriy Rogovsky, Vice-président de la Commission d'État pour les essais et la protection des obtentions, à Moscou, et Mme Tatjana Gorpichenko, Directrice du Centre de contrôle de la qualité des obtentions végétales, à Moscou (Fédération de Russie), lesquels ont examiné avec lui les dispositions à prendre au cas où leur pays adhérerait à la Convention UPOV.

52. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Ramarao Nuthakki, Co-secrétaire du Département de l'agriculture et de la coopération du Ministère de l'agriculture, à New-Delhi, et M. Mangala Rai, Sous-directeur général du Conseil indien pour la recherche agricole, qui ont communiqué des informations sur l'élaboration de la législation concernant la protection des obtentions végétales dans leur pays.

53. Le 10 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Taufik M.E. Maroef, du Bureau des lois et de la législation du Secrétariat du Gouvernement de la République

d'Indonésie, lequel a décrit le rôle que joue son bureau dans la législation sur la protection des obtentions végétales.

54. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Howard Mann, consultant sur le droit et la politique internationale de l'environnement, auprès du Département canadien de l'environnement, lequel souhaitait avoir des informations sur la mise en œuvre de la Convention pour la conservation de la diversité biologique.

55. Le 10 mai également, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Carlos Eduardo Illescas Rivera, Directeur de l'Office guatémaltèque de la propriété industrielle, qui souhaitait savoir si l'UPOV pourrait contribuer à l'organisation d'un deuxième séminaire national dans son pays.

56. Le 10 mai, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Begoña Venero Aguirre, Chef du Bureau des inventions et des nouvelles techniques relevant de l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI), au Pérou, et a examiné un projet de décret d'application de la Décision No 345 de la Commission de l'Accord de Carthagène.

57. Le 11 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Valery Kudashov, Chef de l'Office des brevets du Bélarus, qui lui a remis le texte, en russe, de la loi du Bélarus sur la protection des obtentions végétales, entrée en vigueur le 7 juillet.

58. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Mioara Radulescu, directrice générale de l'Office d'État pour les inventions et les marques, à Bucarest, qui a décrit l'état d'avancement du projet de loi de la Roumanie sur la protection des obtentions végétales.

59. Le 11 mai également, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Rolando Miguel Hernández Vigaud, Chef du Département juridique de l'Office national des inventions, à la Havane (Cuba), qui a indiqué que son pays élaborait une loi sur la protection des obtentions végétales conforme aux dispositions de l'Acte de 1978.

60. Le 12 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Rolando J. Vega Méndez, Directeur de l'Office vénézuélien de la propriété industrielle, qui a annoncé que son pays souhaitait adhérer à la Convention UPOV.

61. Le 22 mai, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Jayashree Watal, Consultante principale du Conseil international pour la recherche sur les relations économiques internationales, et de M. C. Niranjana Rao, membre de ce conseil, qui ont posé des questions sur la Convention UPOV et sur les dispositions de l'Accord sur les ADPIC concernant les obtentions végétales.

62. Les 22 et 23 mai, le Secrétaire général adjoint a pris part à un séminaire sur le projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales compte tenu de l'Acte de 1978 de la Convention UPOV, organisé conjointement par l'Organisation brésilienne de recherche agronomique (EMBRAPA) et l'Association brésilienne du commerce des semences, et a présenté deux exposés.

63. Le 24 mai, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au siège de l'EMBRAPA, à Brasilia (Brésil), où il a rencontré le Président de l'organisation, M. Alberto Duque Portugal.

64. Le même jour, l'après-midi, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à la Chambre des députés du Congrès brésilien, où il a rencontré le Président de la Commission de l'agriculture, le député Alcides Modesto.

65. Le 29 mai, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Edwin H. Baker, Conseiller résident auprès du Bureau du transfert des techniques de l'Université de Californie, qui s'intéressait au système de protection des obtentions végétales.

66. Le 30 mai, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Emilia Lara Diaz, Chef du Département des brevets à l'Office national des inventions, de l'information technique et des marques de Cuba, qui souhaitait avoir des informations sur la protection des obtentions végétales.

67. Du 29 mai au 2 juin, le Secrétaire général adjoint a participé, à Buenos Aires (Argentine), aux congrès mondiaux de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL).

68. Le 6 juin, le Secrétaire général a reçu la visite de M. Yuan Ke Xing, Directeur général du Département des sciences et des techniques rurales, à Beijing (Chine), de Mme Li Xiaolin, Directrice générale adjointe, et d'autres fonctionnaires de ce département, lesquels ont demandé des informations sur le système de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

69. Le 8 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu dans les bureaux du Conseil bolivien des semences, à La Paz (Bolivie), puis a rendu visite au Secrétaire national à l'agriculture et à l'élevage, M. Edgar Talavera Soliz.

70. Le 9 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à l'Office régional des semences à Santa Cruz (Bolivie), où il a rencontré M. Jorge Suárez, Directeur du Conseil national des semences, et M. Jorge Rosales King, Président de Prosemillas, avec lesquels il s'est entretenu du projet de règlement national d'application de la Décision No 345.

71. Le 11 juin, le Secrétaire général adjoint a participé à une réunion organisée par M. Alejandro Trueba Carranza, Directeur général de la politique agricole au Secrétariat mexicain de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, et par l'Association mexicaine du commerce des semences. Un large éventail de personnes intéressées par la question de la protection des obtentions végétales par la propriété intellectuelle ont assisté à la réunion, au cours de laquelle le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur la protection en vertu de la Convention UPOV.

72. Les 12 et 13 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Copenhague (Danemark), au vingt-quatrième congrès de l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et a communiqué des informations sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV.

73. Du 14 au 16 juin, le Secrétaire général adjoint a participé à un colloque international sur la protection de la propriété industrielle dans le domaine de la biotechnologie, organisé par l'Institut mexicain de la propriété industrielle, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Office européen des brevets. Il a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et a participé à un groupe de discussion.

74. Le 19 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Paris (France), à la réunion annuelle des représentants des autorités nationales désignées de l'OCDE, au cours de laquelle il a communiqué des informations sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV.

75. Du 19 juin au 2 juillet, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Rome (Italie), à la sixième session de la Commission des ressources phytogénétiques de la FAO.

76. Le 27 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au bureau de M. Eugeniu I. Revenco, Directeur de la recherche au Ministère moldove de l'agriculture et de l'alimentation, à Chisinau, où il a aussi rencontré M. Dimitri Brynzila, Président de la Commission d'État pour l'examen et l'enregistrement des variétés. Il s'est ensuite rendu à l'Office d'État pour la protection de la propriété industrielle de Moldova, où il a rencontré le Directeur général de l'Office, M. Eugen Stashkov, ainsi qu'à l'Institut de recherche pour la sélection et les techniques horticoles, où il a rencontré le Directeur, M. Feodor C. Popovich.

77. Le même jour, l'après-midi, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au Parlement moldove où il a rencontré le Président et les membres du Comité de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire du Parlement, avec lesquels il s'est entretenu de l'adoption de la législation sur la protection des obtentions végétales. Il s'est ensuite rendu à l'Institut national de la vigne et du vin de Moldova.

78. Le 28 juin, le Secrétaire général adjoint a participé, au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à une réunion des sélectionneurs des instituts de recherche agricole de Moldova, au cours de laquelle il a présenté un exposé sur la Convention UPOV et a répondu à des questions. Il s'est ensuite rendu dans les bureaux de la présidence de la République de Moldova où il a rencontré le conseiller agricole du Président qui l'a informé de l'intention du Gouvernement moldove de promulguer une législation sur la protection des obtentions végétales et d'adhérer à l'UPOV. Il s'est ensuite rendu à l'Institut moldove de recherche sur le maïs et le sorgho où il a rencontré le Directeur de l'Institut, M. Vasile E. Micu.

79. Le 29 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à l'Office d'État pour les inventions et les marques de Roumanie, à Bucarest, où il a rencontré la Directrice générale de l'Office, Mme Mioara Radulescu, et M. Nicolae Pirvu, Président du Comité d'État pour l'examen des variétés, ainsi que d'autres fonctionnaires.

80. Le 30 juin, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Iulian Pusca, Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture, et M. Nikolae Pogorevici, Directeur du Département d'horticulture au Ministère de l'agriculture, et a examiné le calendrier concernant l'élaboration d'une loi sur la protection des obtentions végétales.

81. Le 11 juillet, le Secrétaire général adjoint a reçu un appel téléphonique de M. Carlos Pereira Godhino, de l'Office portugais de protection des obtentions végétales, lequel l'a informé que la loi autorisant l'adhésion du Portugal à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV avait été publiée au journal officiel.

82. Entre le 14 juillet et le 8 août, le Bureau de l'UPOV a correspondu avec des fonctionnaires du Gouvernement indien au sujet de l'organisation éventuelle d'un séminaire international en Inde.

83. Le 24 juillet, le Secrétaire général adjoint a rencontré, à Sofia, le Ministre bulgare de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, M. Chichibaba, ainsi que Mme Maria Lazarova, Vice-ministre de l'agriculture, M. Hristo Karjin, Président de l'Académie bulgare de l'agriculture, M. Cheleev Dimiter, Directeur de la Commission d'État pour l'examen des variétés, et d'autres fonctionnaires. Il a examiné le projet de loi de la Bulgarie sur la protection des nouvelles variétés végétales et des nouvelles races animales, compte tenu notamment du souci du Gouvernement bulgare de faire en sorte que la nouvelle loi soit en conformité avec l'Acte de 1991.

84. Le 25 juillet, le Secrétaire général adjoint a rencontré, au Ministère de l'agriculture, le groupe d'experts chargé d'élaborer le projet de nouvelle loi bulgare sur la protection des obtentions végétales.

85. Le 27 juillet, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Kristo Iliev, Président de l'Office bulgare des brevets, et M. Stefan Stefanov de l'Université technique de Sofia, qui ont indiqué qu'ils souhaiteraient inclure l'enseignement de la protection des obtentions végétales dans le programme d'études de l'Université.

86. Le 28 juillet, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Gustavo Anda Sevilla, Deuxième secrétaire de la Mission permanente de l'Équateur à Genève, qui souhaitait obtenir des informations sur la procédure d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention.

87. Le 2 août, le Bureau de l'Union a écrit à Mme Liljana Varga, Directrice adjointe de l'Office de la protection de la propriété industrielle de l'ex-République yougoslave de Macédoine, à Skopje, pour lui communiquer les informations qu'elle avait demandées sur la protection des obtentions végétales.

88. Le 8 août, le Secrétaire général a écrit à M. Stuart Harbinson, Président du Conseil des ADPIC de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour répondre à une demande d'information du Conseil sur la coopération technique et financière de l'UPOV avec les pays en développement.

89. Le 17 août, le Bureau de l'Union a écrit à M. Grant A. Mwakatundu, Commissaire pour l'agriculture et l'élevage au Ministère tanzanien de l'agriculture, afin de lui communiquer des observations concernant un projet de loi sur la protection des obtentions végétales en Tanzanie.

90. Le 23 août, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Piers Trehane, rédacteur du Code international de nomenclature des plantes cultivées, avec lequel lui-même et d'autres

fonctionnaires de l'Union se sont entretenus du rapport qui existe entre ce code et les règles de l'UPOV concernant les dénominations.

91. Le 28 août, le Secrétaire général adjoint a reçu du Ministère de l'agriculture de la République populaire de Chine une invitation à se rendre en Chine dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale concernant l'industrie des semences, pour s'entretenir avec des fonctionnaires chinois de propositions concernant l'élaboration d'une loi sur la protection des obtentions végétales.

92. Le 29 août, M. Manuel Santillan Vinueza, de la Direction nationale équatorienne de la propriété industrielle, s'est rendu au Bureau de l'Union et a indiqué que la direction avait reçu 250 demandes de protection d'obtentions végétales.

93. Le 1er septembre, le Secrétaire général a adressé à M. Renato Ruggiero, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, une lettre l'invitant à désigner un représentant de l'Organisation mondiale du commerce pour participer en qualité d'observateur à la vingt-neuvième session ordinaire du Conseil de l'UPOV.

94. Le 19 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Grenoble (France), à l'Assemblée générale du Syndicat des producteurs français de maïs (SEPROMA), où il a présenté un exposé sur les faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV.

95. Le 21 septembre, le Conseil des ADPIC de l'Organisation mondiale du commerce a invité le Bureau de l'Union à se faire représenter par un observateur à sa réunion tenue le même jour, ainsi qu'à sa prochaine réunion qui devrait se tenir en novembre. Le Secrétaire général adjoint a assisté à la réunion du Conseil des ADPIC tenue le 21 septembre.

96. Le 22 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. José Esquinas-Alcazar, Secrétaire de la Commission des ressources phylogénétiques de la FAO, et de M. Arturo Purcell, attaché de liaison principal de la FAO à Genève.

97. Le 27 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Akil A. Azimov, Directeur de l'Office ouzbek des brevets, qui a évoqué les faits nouveaux d'ordre juridique survenus dans son pays en ce qui concerne la protection des obtentions végétales et qui a invité un représentant du Bureau de l'Union à se rendre dans son pays.

98. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. David Gabunia, Président de l'Office géorgien des brevets, et de M. Nureddin M.A. Babirly, Directeur du Département des brevets et des licences au Comité d'État pour la science et la technique d'Azerbaïdjan, et il a examiné avec eux l'intérêt qu'avait leur pays respectif à instaurer une protection des obtentions végétales.

99. Le 28 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Connie Matos de Guerrero, Conseillère au commerce extérieur de la Banque centrale de la République dominicaine, qui a demandé des renseignements sur la compatibilité de la protection selon la Convention UPOV avec les obligations contractées par son pays dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC.

100. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Valery I. Kudashov, Directeur de l'Office des brevets du Bélarus, et de M. Alexander Chenado, Chef adjoint de la Division de l'examen des brevets de cet office, avec lesquels il s'est entretenu de la loi sur la protection des obtentions végétales du Bélarus et du souhait de ce pays d'avoir l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de cette loi avec la Convention UPOV.

101. Le 28 septembre également, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Eugen Stashkov, Directeur général de l'Office d'État pour la protection de la propriété industrielle de Moldova, qui lui a indiqué qu'un projet de loi sur la protection des obtentions végétales était à l'examen au Parlement moldove.

102. Le 29 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Khabiboulo F. Fayazov, Directeur du Centre national tadjik pour les brevets et l'information, avec lequel il s'est entretenu de l'intérêt, pour le Tadjikistan, d'adopter une loi sur la protection des obtentions végétales.

103. Le 29 septembre également, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Roman Omorov, Chef du Département général kirghize de la propriété intellectuelle, et de M. Abdikalil T. Tokoev, Chef adjoint de ce même département, avec lesquels il s'est entretenu de la réglementation déjà en vigueur au Kirghizistan en ce qui concerne la protection des obtentions végétales. Les visiteurs ont invité le Bureau de l'Union à coopérer avec leur pays à l'organisation au Kirghizistan, en 1996, d'un séminaire international sur la protection des obtentions végétales.

## V. PUBLICATIONS

104. Le Bureau de l'Union a publié :

- a) une nouvelle édition (édition de 1995) de la brochure d'informations générales sur l'UPOV en français, allemand, anglais et espagnol;
- b) une nouvelle édition (édition de 1995) du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais et espagnol;
- c) trois numéros du périodique *Plant Variety Protection*;
- d) un supplément de la première partie de la "Collection des textes et documents importants" en français, allemand, anglais et espagnol, et un supplément trilingue de la deuxième partie (principes directeurs d'examen);
- e) un supplément et un index de la "Collection de lois et traités".

105. *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[L'annexe suit]

## ANNEXE

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION  
(au 30 septembre 1995)

État	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 -	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 -
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1er février 1989 -	- - 1er mars 1989 -
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 -	- - 14 juillet 1994 -
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 -	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 -

<sup>1</sup> *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Acte de 1961")  
*Deuxième ligne* : Acte additionnel du 10 novembre 1972  
*Troisième ligne* : Acte du 23 octobre 1978  
*Quatrième ligne* : Acte du 19 mars 1991.

<sup>2</sup> De ratification si l'État a signé l'Acte de 1961 ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'État a signé l'Acte de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

C/29/3  
Annexe, page 2

État	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Espagne	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	-	-
	19 mars 1991	-	-
États-Unis d'Amérique	-	-	-
	-	-	-
	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
	25 octobre 1991	-	-
Finlande	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1993	16 avril 1993
	-	-	-
France	2 décembre 1961	3 septembre 1971	3 octobre 1971
	10 novembre 1972	22 janvier 1975	11 février 1977
	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983
	19 mars 1991	-	-
Hongrie	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1983	16 avril 1983
	-	-	-
Irlande	-	-	-
	-	-	-
	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
	21 février 1992	-	-
Israël	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 avril 1984	12 mai 1984
	23 octobre 1991	-	-
Italie	2 décembre 1961	1er juin 1977	1er juillet 1977
	10 novembre 1972	1er juin 1977	1er juillet 1977
	23 octobre 1978	28 avril 1986	28 mai 1986
	19 mars 1991	-	-
Japon	-	-	-
	-	-	-
	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
	-	-	-
Mexique (non encore membre)	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	-	-
	-	-	-
Norvège	-	-	-
	-	-	-
	-	13 août 1993	13 septembre 1993
	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
	19 décembre 1991	-	-

C/29/3  
Annexe, page 3

État	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 -	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 -
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 -	- - 11 novembre 1989 -
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République tchèque	- - - -	- - - -	- - 1er janvier 1993 -
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1er juillet 1980 24 août 1983 -	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 -
Slovaquie	- - - -	- - - -	- - 1er janvier 1993 -
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1er décembre 1982 -	17 décembre 1971 11 février 1977 1er janvier 1983 -
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -

[Fin du document]